

21.06.2008

La liberté des médias dans la Constitution

Danièle Giazzi, responsable à l'UMP chargée de mission sur les médias par le Président de la République, s'est félicitée du vote par le Sénat d'un amendement socialiste visant à inscrire dans la Constitution le principe de "la liberté, du pluralisme et de l'indépendance des médias".

"A l'heure où les médias traditionnels et notamment la presse écrite connaissent une crise, cet amendement contribue à renforcer le rôle majeur et prépondérant des journalistes dans une société démocratique et pluraliste, libre de tout esprit critique et de leur indépendance", écrit Mme Giazzi dans un communiqué.

Selon elle, "l'amendement voté par les sénateurs UMP et socialistes va dans le bon sens et permet d'inscrire de manière durable ce principe dans notre Constitution". Par la voix de la ministre de la Justice, Rachida Dati, le gouvernement s'était prononcé contre cette disposition votée par la gauche et une partie de la majorité sénatoriale.

Mme Dati avait donné un avis "défavorable", jugeant que l'amendement n'était "pas utile".

Le président de la commission des lois, Jean-Jacques Hyst, ne partageant pas cet avis avait donné un avis positif.